

CGV-041204

UNIVERSITÉ DE MONCTON

173^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 4 décembre 2004

de 8 h 30 à 13 h 20

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES

Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Cédric Landry	Étudiant (Shippagan)
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Vicky Landry	Étudiante(Edmundston)
Ludger Blier	Nord-Ouest	Édith Léger	Sud-Est
Christian Boudreau	Étudiant (Moncton)	Alida Léveillé-Brown	Nord-Est
Marcel Bujold	Extérieur du NB (Carleton)	Yves Martin	Professeur (Edmundston)
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Gaston Poitras	Extérieur des régions
Raymond Chiasson	Nord-Est	Pauline Roy	Nord-Est
Simone Comeau-Geddry	Atlantique (NS)	<u>Invités et invitées</u>	
Aubrey Cormier	Atlantique (IPE)	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Paul D'Astous	Sud-Est	Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications	Moncton
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Paul Deguire	Professeur (Moncton)	Armand Caron, vice-recteur	Shippagan
Robert Després	Sud-Est	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Bernice Doiron Chiasson	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)	Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG)	U de M
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M		
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)		

ABSENCES MOTIVÉES : Jean-Guy Finn et Ronald LeBreton

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
6.	CORRESPONDANCE	4
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-040925	4
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	4
9.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
10.	PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET- ANNÉES FINANCIÈRES 2005-2008	5
11.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-041101	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)	6
	12.1 Équité en matière d'emploi	6
	12.2 Promotions - Campus d'Edmundston	6
	12.3 Années sabbatiques - Campus d'Edmundston	7
	12.4 Attribution de la permanence d'emploi et promotions - Campus de Moncton	8
	12.5 Années sabbatiques - Campus de Moncton	11
	12.6 Promotion - Campus de Shippagan	12
	12.7 Année sabbatique - Campus de Shippagan	12
13.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-041004	12
14.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)	13
	14.1 Évaluation des programmes : Études familiales (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	13
15.	NOMINATIONS - POSTE DE GESTION	15
	15.1 Doyen des études - Campus d'Edmundston	15
	15.2 Directrice par intérim - École de science infirmière	15
16.	MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS	15
17.	NOMINATION D'UN CHANCELIER	16
18.	PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT	16
19.	RAPPORTS DE LA CONSEILLÈRE : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI	17
20.	RATIFICATION DE CONVENTIONS COLLECTIVES	18
	20.1 APSUMAS (Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton à Shippagan)	18
	20.2 ATTUM (Association des techniciennes et techniciens de l'Université de Moncton)	18
	20.3 APAPUM (Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton)	19
	20.4 AEUM (Association des employés de l'Université de Moncton)	19
	20.5 APPUMAS (Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton à Shippagan)	19
21.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	19
22.	NOMINATION - COMITÉ DU CONSEIL	20
	22.1 Comité de PLACEMENT	20

23.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	21
24.	RAPPORT ANNUEL	21
25.	CHARTRE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ..	21
26.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-041029	21
27.	AFFAIRES NOUVELLES	22
28.	PROCHAINE RÉUNION	22
29.	CLÔTURE	22
	DOCUMENTS	23
	Document A : Ordre du jour	A(1)
	Document B : Rapport du recteur et vice-chancelier	B(1-28)
	Document C : Principes directeurs du budget - Années financières 2005-2008	C(1)
	Document D : Procès-verbal CCJ-041004	D(1-19)
	Document E : Modifications aux Statuts et règlements	E(1-12)
	Document F : Plan triennal de recrutement	F(1-47)
	Document G : Rapport des activités réalisées dans le dossier du harcèlement sexuel et du harcèlement sexiste	G(1-18)
	Document H : Rapport annuel - Équité en matière d'Emploi	H(1-16)
	Document I : Ratification de conventions collectives	I(1-7)
	Document J : Rapport du Comité de gouvernance	J(1-6)
	Document K : Nomination - Comité de placement	K(1-3)
	Document L : Rapport du Comité de placement	L(1)
	Document M : Rapport annuel 2003-2004	M(1-28)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 173^e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 8 h 30.

Il félicite les personnes suivantes : **Lise Bastarache**, nommée membre au sein du Conseil d'administration d'Énergie NB, (Acadie Nouvelle, 30 octobre 2004); **Dennis Savoie**, nommé au bureau chef du Conseil Suprême des Chevaliers de Colomb à New Haven au Connecticut. Il occupera le poste d'assistant trésorier suprême. Il est le deuxième canadien à être invité à faire partie du personnel du Conseil Suprême, (Acadie Nouvelle 3 novembre 2004).

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres de se recueillir quelques instants en ayant une pensée pour les personnes décédées : **Larkin Kerwin**, décédé le 1^{er} mai 2004. Il avait reçu un doctorat *honoris causa* ès sciences en mai 1985; **Julius Israeli**, décédé en mai 2004. Il a été professeur de 1969 à 1973 à la Faculté des sciences; **Donald J. Brine**, décédé le 24 octobre 2004. Il a été à l'emploi de l'Université pendant 16 ans au sein de la Faculté des sciences de l'éducation; et **Hélène Gravel**, décédée le 2 décembre 2004. Elle était professeure à la Faculté des sciences de l'éducation depuis le 1^{er} juillet 1997.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

R : 01-CGV-041204

Bernice Doiron Chiasson, appuyée par Édith Léger, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

Aucune.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-040925

R : 02-CGV-041204

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Simone Comeau Geddry, propose :

« *Que le procès-verbal CGV-040925 soit adopté.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)

Aucune.

9. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document B, p. 1-12

Le recteur et vice-chancelier présente le contenu de son rapport qui porte sur les volets suivants : a) les dossiers prioritaires (la Campagne Excellence, les négociations, développement des infrastructures, les financements de LOE et des mesures spéciales, dossier de la formation médicale, l'enseignement et la recherche, sondages); b) activités et événements divers pour les campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan) et c) les objectifs de l'Équipe de direction.

La discussion a porté principalement sur les sondages et surtout le Sondage Maclean's. Les membres remettent en question la participation de l'Université à ce sondage. On s'interroge sur l'impact des résultats sur les admissions et on souligne la publicité négative face à l'Université lors du dévoilement des résultats. Enfin, on suggère de s'en retirer tout en donnant les raisons motivant le retrait quitte à subir un impact négatif à court terme.

Le recteur et vice-chancelier précise que l'Université de Moncton est la seule université francophone dans sa catégorie à participer à ce sondage et la mission de l'Université est très large par rapport aux autres universités. Les étudiantes et étudiants francophones qui ne viennent pas à l'Université de Moncton vont plutôt dans des universités francophones et très peu chez les anglophones. Par ailleurs, l'Équipe de direction analyse présentement les résultats du sondage et étudie la possibilité de s'en retirer. Des discussions entre l'Université et les responsables du sondage ont eu lieu mais rien n'a changé au niveau de la méthodologie du sondage.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton explique que ce sondage ne s'applique pas nécessairement à notre université et de plus les résultats laissent croire qu'il y a des premières et des dernières alors que toutes les universités se ressemblent. Il appuie la suggestion de se retirer du sondage.

R : 03-CGV-041204

Gaston Poitras, appuyé par Raymond Chiasson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

10. PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET - ANNÉES FINANCIÈRES 2005-2008

Voir le Document C, p. 1

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les principes directeurs du budget pour les années 2005 à 2008. En tenant compte de l'objectif de l'équilibre budgétaire, les choix budgétaires seront faits selon quatre principes : qualité de l'enseignement, accès aux études et droits de scolarité concurrentiels, enrichissement de la qualité de la vie sur les campus et bourses d'aide financières. Aussi, il sera nécessaire de rationaliser les dépenses compte tenu des défis de l'équilibre budgétaire en raison de la mise en vigueur des nouvelles conventions collectives dans les trois campus et de la situation déficitaire des régimes de retraite.

Le représentant des étudiantes et étudiants du Campus de Moncton se renseigne quant au deuxième principe à savoir pourquoi se comparer aux universités du Nouveau-Brunswick alors que les concurrentes de l'Université de Moncton sont au Québec.

Le recteur et vice-chancelier souligne que la structure de financement est celle du Nouveau-Brunswick et que si l'on exigeait les droits de scolarité des universités du Québec, on aurait des problèmes financiers très sérieux. L'objectif est de maintenir les droits de scolarité à peu près équivalents à la moyenne nationale. La tendance à la hausse des droits de scolarité au Canada semble être tempérée. Aussi, dans le discours du trône du gouvernement du Nouveau-Brunswick récemment, on a réitéré l'intention de respecter les engagements du gouvernement envers les universités.

12.2 Promotions - Campus d'Edmundston (suite)**R : 08-CGV-041204**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Aubrey Cormier, propose :

*« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs, des dispositions de l'article 85 (1) des Statuts et règlements, et compte tenu des objectifs visés par ces politiques, conformément aux stipulations de l'article 32 ainsi qu'à celles de l'annexe « B » de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUMCE et l'Université de Moncton, la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du 1^{er} juillet 2005 au professeur **Jacques-Paul Couturier** (Secteur Sciences humaines). »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

R : 09-CGV-041204

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Vicky Landry, propose :

*« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs, des dispositions de l'article 85 (1) des Statuts et règlements, et compte tenu des objectifs visés par ces politiques, conformément aux stipulations de l'article 32 ainsi qu'à celles de l'annexe « B » de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUMCE et l'Université de Moncton, la promotion au rang de bibliothécaire IV soit attribuée à compter du 1^{er} juillet 2005 au bibliothécaire **Guy Lefrançois**. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

12.3 Années sabbatiques - Campus d'Edmundston**R : 10-CGV-041204**

Yves Martin, appuyé par Annie Daneault, propose :

« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs et compte tenu des objectifs visés par cette politique, conformément aux stipulations de l'article 17 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUMCE et l'Université de Moncton :

*une année sabbatique de type « B » soit accordée au professeur **Mansour Assouyat** (Secteur Sciences) durant la session d'hiver 2006 (du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006);*

*une année sabbatique de type « B » soit accordée à la professeure **Rinette Côté** (Secteur Science infirmière) durant la session d'hiver 2006 (du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006);*

*une année sabbatique de type « A » soit accordée à la professeure **Nicole Lang** (Secteur Arts et Lettres) durant l'année universitaire 2005-06 (du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006). »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

12.4 Attribution de la permanence d'emploi et promotions - Campus de Moncton (suite)**R : 16-CGV-041204**

Yvon Fontaine, appuyé par Raymond Chiasson, propose :

*« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs, des dispositions de l'article 85 (1) des Statuts et règlements, et compte tenu des objectifs visés par ces politiques, conformément aux stipulations de l'article 25 ainsi qu'à celles des annexes « F » et « G » de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, la promotion au rang d'agrégé soit attribuée rétroactivement à compter du 1^{er} juillet 2004 à la professeure **Hélène Gravel** (Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

R : 17-CGV-041204

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Cedric Landry, propose :

« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs, des dispositions de l'article 85 (1) des Statuts et règlements, et compte tenu des objectifs visés par ces politiques, conformément aux stipulations de l'article 25 ainsi qu'à celles des annexes « F » et « G » de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton :

la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du 1^{er} juillet 2005 à la professeure et aux professeurs suivants :

Réjean Hall	<i>Faculté d'ingénierie;</i>
Serge Jolicoeur	<i>Département d'histoire et de géographie;</i>
Guylaine Poissant	<i>Département de sociologie;</i>
Serge Rousselle	<i>Faculté de droit;</i>
Andréï Zaharia	<i>Département d'art dramatique. »</i>

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

R : 18-CGV-041204

Paul Deguire, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs, des dispositions de l'article 85 (1) des Statuts et règlements, et compte tenu des objectifs visés par ces politiques, conformément aux stipulations de l'article 25 ainsi qu'à celles des annexes « F » et « G » de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton :

la promotion accélérée d'une année au rang de titulaire soit attribuée à compter du 1^{er} juillet 2005 aux professeurs suivants :

Habib Hamam	<i>Faculté d'ingénierie;</i>
Salem Lakhali	<i>Département d'administration. »</i>

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

12.5 Années sabbatiques - Campus de Moncton**R : 19-CGV-041204**

Paul Deguire, appuyé par Yves Martin, propose :

« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs et compte tenu des objectifs visés par cette politique, conformément aux stipulations de l'article 27 de la Convention collective (1999-2003) entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, une année sabbatique soit accordée aux professeures et professeurs suivants :

Faculté d'administration

Souad H'Mida Lakhal Département d'administration
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (14)⁴

Faculté des arts et des sciences sociales

Mourad Ali-Khodja Département de sociologie
Type B 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006 (5)

Patricia Balcom Département d'anglais
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (5)

Pierre-Marin Boucher Département de sciences religieuses
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (2)

Chantal Bourassa École de travail social
Type B 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006 (9)

Frédéric Grogner Département de traduction et langues
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (7)

Serge Jolicoeur Département d'histoire et de géographie
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (10)

André Lapointe Département des arts visuels
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (4)

Roger Lord Département de musique
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (8)

Jean-Paul Vanderlinden Maîtrise en études de l'environnement
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (2)

Faculté de droit

Louise Aucoin **Type A** 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (12)

Faculté d'ingénierie

Christian Bettignies Secteur génie civil
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (8)

Azzedine Kaddouri Secteur génie électrique
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (6)

Faculté des sciences

Abdelaziz Naït Ajjou Département de chimie et biochimie
Type B 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006 (10)

Claude Gauthier Département de mathématiques et statistique
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (10)

Yves Poussart Département de biologie
Type B 1^{er} mai 2005 au 31 décembre 2005 (10)

Faculté des sciences de l'éducation

Clémence Michaud Département d'enseignement au secondaire et ressources humaines
Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (9)

⁴ Les chiffres apparaissant entre parenthèses représentent le nombre potentiel de professeures et professeurs pouvant solliciter une année sabbatique dans ce département, cette école ou ce programme.

12.5 **Années sabbatiques - Campus de Moncton** (suite)**R : 19-CGV-041204** (suite)Faculté des sciences de la santé et des services communautaires**Marielle Bossé**

École de science infirmière

Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (15)**Térèz Retfalvi**

École de psychologie

Type A 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (15). »

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

12.6 **Promotion - Campus de Shippagan****R : 20-CGV-041204**

Raymond Chiasson, appuyé par Daniel Héту, propose :

« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs, des dispositions de l'article 85 (1) des Statuts et règlements, et compte tenu des objectifs visés par ces politiques, conformément aux stipulations de l'article 28 ainsi qu'à celles de l'annexe « K » de l'Entente collective (1999-2003) entre l'ABPPUMAS et l'Université de Moncton, la promotion au rang de titulaire soit attribuée à compter du 1^{er} juillet 2005 à la professeure **Louise Beaulieu** (Secteur arts et sciences humaines). »

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

12.7 **Année sabbatique - Campus de Shippagan****R : 21-CGV-041204**

Daniel Héту, appuyé par Aubrey Cormier, propose :

« Que, en vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs et compte tenu des objectifs visés par cette politique, conformément aux stipulations de l'article 34 de l'Entente collective (1999-2003) entre l'ABPPUMAS et l'Université de Moncton, une année sabbatique de type « A » soit accordée à la professeure **Louise Beaulieu** (Secteur arts et sciences humaines) pour l'année universitaire 2005-06 (du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006). »

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

13. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-041004**

Voir le Document D, p. 1-19

R : 22-CGV-041204

Pauline Banville Pérusse, appuyée par Alida Léveillée-Brown, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CCJ-041004. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)

14.1 Évaluation des programmes : Études familiales (1^{er} et 2^e cycles)

R : 23-CGV-041204

Yves Martin, appuyé par Camille Ferguson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à la suite de l'évaluation externe des programmes en études familiales :

RESSOURCES PROFESSORALES

Recommandation 1 (premier cycle)

Que l'Université affecte un minimum de trois ressources professorales équivalent plein temps pour soutenir les programmes de premier cycle en études familiales.

La Faculté des sciences de la santé et des services communautaires devra déplacer des ressources ou des postes à l'intérieur de l'École et de la Faculté vers les programmes en études familiales.

On sait que l'Université s'est engagée envers l'École en accordant deux bourses doctorales en études familiales. Ceci pourrait à long terme améliorer la situation précaire relativement aux ressources professorales.

Recommandation 2 (premier et deuxième cycles)

Que l'ÉSANEF mette tout en oeuvre pour actualiser son plan de recrutement et d'intégration de professeures et professeurs additionnels en études familiales.

PROGRAMMES

Recommandation 3 (premier cycle)

Que l'ÉSANEF précise ses objectifs relativement au programme de la majeure en études familiales en considérant, entre autres, les profils d'emploi.

Recommandation 4 (premier cycle)

Que l'ÉSANEF révise le contenu de certains de ses cours et assure une plus grande place à certaines disciplines fondamentales dans le programme de la majeure en études familiales dans le but :

a) d'accentuer le rôle d'une ou de quelques sciences pivots;

Ainsi que l'a justifié assez clairement l'examinatrice externe, les disciplines comme la sociologie, la psychologie et l'économie peuvent grandement enrichir les études familiales. L'ÉSANEF devra examiner, en consultation avec les responsables des disciplines concernées, la pertinence des cours de ces disciplines faisant déjà partie de la majeure en études familiales et choisir d'intégrer à ce programme de majeure un corpus plus théorique pouvant s'appuyer suffisamment sur la recherche et une meilleure compréhension des facteurs sous-jacents aux changements familiaux, tel qu'il est suggéré par l'évaluatrice.

14.1 Évaluation des programmes : Études familiales (1^{er} et 2^e cycles) (suite)**R : 23-CGV-041204** (suite)

- b) *d'augmenter l'apport théorique et conceptuel des connaissances transmises;*

Nous convenons que l'apport théorique au programme devrait provenir autant des cours d'études familiales que de ceux des sciences pivots, comme l'a indiqué l'examinatrice externe dans son rapport.

- c) *d'éliminer les redondances dans le contenu de certains cours en études familiales.*

Par exemple dans le cas des cours suivants : ETFA3301 et NUEF2300; ETFA4300, ETFA1151 et ETFA3300, lesquelles redondances ont été soulevées par l'examinatrice dans son rapport.

Recommandation 5 (premier cycle)

Que la Faculté des sciences de l'éducation et l'ÉSANEF révisent le contenu du cours de didactique, EDDS4510 (Didactique des sciences familiales) ainsi que l'encadrement de la professeure ou du professeur de ce cours afin de s'assurer que le cours contienne l'analyse d'outils de travail pour les futurs enseignants et enseignantes en études familiales.

Recommandation 6 (deuxième cycle)

Que les admissions au programme de Maîtrise ès sciences (études familiales) soient suspendues jusqu'à ce que l'École dispose d'un minimum de deux ressources professorales détentrices de doctorat et qu'entre temps, l'École entreprenne :

- a) *une étude de marché pour les diplômées et diplômés de la Maîtrise en études familiales;*
- b) *une restructuration du programme à la lumière de l'étude de marché et des recommandations de l'examinatrice telles qu'elles sont résumées à l'annexe A de son rapport d'évaluation.*

RECRUTEMENT ÉTUDIANTRecommandation 7 (premier cycle)

Que l'ÉSANEF mette sur pied un plan de recrutement actif et efficace afin d'augmenter la fréquentation étudiante dans ses programmes de premier cycle en études familiales.

BIBLIOTHÈQUERecommandation 8 (premier et deuxième cycles)

Que la Bibliothèque Champlain considère d'augmenter la liste des périodiques reliés aux études familiales en s'appuyant sur les suggestions faites par l'examinatrice du programme de deuxième cycle en études familiales.

14.1 **Évaluation des programmes : Études familiales (1^{er} et 2^e cycles)** (suite)

R : 23-CGV-041204 (suite)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Recommandation 9 (premier et deuxième cycles)

Que les professeures d'études familiales fassent une plus grande utilisation de la plate-forme multimédia.

GÉNÉRAL

Recommandation 10 (premier et deuxième cycles)

Étant donné que le programme de Certificat de formation complémentaire en sciences familiales n'a pas fait l'objet d'évaluation;

étant donné qu'il n'y a plus de demande pour ce programme;

étant donné qu'il n'a pas été offert depuis longtemps;

que le programme de Certificat de formation complémentaire en sciences familiales soit aboli à compter de mai 2005. »

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

Pause de 9 h 50 à 10 h 10.

15. NOMINATIONS - POSTE DE GESTION

15.1 **Doyen des études - Campus d'Edmundston**

R : 24-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Ludger Blier, propose :

*« Que **Jacques-Paul Couturier** soit nommé doyen des études au Campus de Moncton pour un mandat de quatre ans et demi, soit du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2009. »*

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

15.2 **Directrice par intérim - École de science infirmière**

R : 25-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Christian Boudreau, propose :

*« Que **Suzanne Harrison-Savoie** soit nommée directrice par intérim de l'École de science infirmière pour six mois, soit du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005. »*

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

16. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Voir le Document E, p. 1-11

La secrétaire générale explique que ce sont des modifications demandées par le Sénat académique.

16. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS (suite)

R : 26-CGV-041204

Yves Martin, appuyé par Raymond Chiasson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications apportées au Statuts et règlements. »

Vote sur R26

unanime

ADOPTÉE

17. NOMINATION D'UN CHANCELIER

Le chancelier, le très honorable Roméo LeBlanc, avait exprimé le souhait de mettre fin à son mandat en juin dernier. Le président explique qu'à partir de ce moment, le Comité de sélection d'une ou d'un chancelier a entrepris les démarches nécessaires et est en mesure de présenter une candidature. Il donne un court résumé de la biographie du candidat soit Louis R. Comeau.

R : 27-CGV-041204

Aubrey Cormier, appuyé par Simone Comeau Geddry, propose :

*« Que **Louis R. Comeau** soit nommé chancelier de l'Université de Moncton pour un mandat de cinq ans à compter du 4 décembre 2004. »*

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

Les membres du Conseil des gouverneurs remercient chaleureusement le très honorable Roméo LeBlanc pour les précieux services qu'il a rendus à l'Université.

18. PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT

Voir le Document F, p. 1-47

Invité et invitée : Denis Boucher et Linda Schofield

Madame Schofield donne un aperçu des travaux à venir dans le cadre de l'objectif de l'Équipe de direction liée au développement de l'image de marque de l'Université. Elle mentionne que les services relevant de son secteur travaillent activement à développer une approche intégrée au recrutement (Communications, Anciens et développement et Sports et activité physique).

Pour sa part, Denis Boucher explique les stratégies de recrutement pour chacun des secteurs de marché visés par le recrutement (Nouveau-Brunswick, autres provinces de l'Atlantique, programmes d'immersion en français, Québec, Ontario, Ouest canadien, international). Il donne ensuite les recommandations.

La discussion qui s'ensuit soulève les commentaires ou les interrogations suivantes :

- < Ne serait-il pas opportun de se fixer un objectif d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants en provenance d'ici avant d'aller faire du recrutement ailleurs?
- < Quelles sont les ressources accordées au recrutement et à quoi cela se compare aux autres universités?
- < Est-ce qu'il y aurait lieu de créer un comité de « marketing » au sein du Conseil des gouverneurs qui viendrait alimenter et appuyer le travail de l'équipe de recrutement?
- < Le Nouveau-Brunswick est l'une des deux provinces canadiennes qui permettent aux étudiantes et étudiants internationaux d'occuper un emploi au Canada pendant leur séjour au pays. Ceci ne devrait-il pas faire partie des stratégies de recrutement à l'international?

18. PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT (suite)

- < Y a-t-il des mesures pour vérifier l'impact des activités de recrutement?
- < Y a-t-il des possibilités d'offrir un plus grand nombre de programmes à distance?
- < Les Jeux de l'Acadie deviennent de plus en plus populaires et atteignent un très grand nombre de participantes, participants, spectatrices et spectateurs. L'Université y est-elle présente?
- < En plus des activités sportives, il y a aussi le volet culturel qu'il faut considérer dans l'image de marque de l'Université.

Le personnel de l'Université et le recteur et vice-chancelier soulèvent les commentaires suivants. Le budget accordé au recrutement a triplé depuis quelques années. Une partie des fonds proviennent du budget d'opération et l'autre de certains budgets spéciaux. Les coûts de recrutement sont très élevés à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et c'est pourquoi les activités sont concentrées surtout ici au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince-Édouard et au Québec. Quant à faire du recrutement à l'international autour des possibilités d'emploi, c'est une situation encore un peu délicate parce que c'est encore à l'état de projet pilote. Jusqu'à maintenant, il y avait peu de ressources pour effectuer des études d'impact des activités de recrutement. Cette année, un système est en train d'être mis en place dans le but d'effectuer ce travail. En ce qui concerne les Jeux de l'Acadie, l'Université est un commanditaire majeure et les athlètes de l'Université y sont présents.

R : 28-CGV-041204

Marcel Bujold, appuyé par Simone Comeau Geddry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal de recrutement 2003-2005. »

Vote sur R28

unanime

ADOPTÉE

19. RAPPORTS DE LA CONSEILLÈRE : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

Voir le Document G, p. 1-18 et le Document H, p. 1-16

Invitée : Marie Brunelle

Madame Brunelle présente le contenu de ses deux rapports.

On remarque que le nombre de plaintes par rapport au harcèlement a diminué de beaucoup et on demande si c'est le même phénomène ailleurs. Madame Brunelle souligne que la Politique à l'Université est différente, donc il devient difficile de faire des comparaisons.

Quant à l'équité, on demande si la conseillère fait des efforts pour aller recruter auprès des groupes minoritaires afin de s'assurer d'un personnel représentatif. La conseillère dit s'assurer que les groupes chargés de recruter fassent cet exercice.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton mentionne qu'il existe des problèmes d'équité non seulement à l'Université, mais ailleurs et l'équité salarial en est un exemple. Il encourage les membres à prendre connaissance de la lettre qui leur a été distribuée à cet effet.

19. RAPPORTS DE LA CONSEILLÈRE : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (suite)

R : 29-CGV-041204

Marcel Bujold, appuyé par Christian Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport des activités réalisées dans le dossier du harcèlement sexuel et du harcèlement sexiste dans les trois campus de l'Université de Moncton pendant l'année 2003-2004 et le Rapport annuel d'équité en matière d'emploi. »

Vote sur R29

unanime

ADOPTÉE

20. RATIFICATION DE CONVENTIONS COLLECTIVES

Voir le Document I, p. 1-7

20.1 APSUMAS (Association du personnel de soutien de l'Université de Moncton Shippagan)

Un membre demande pourquoi le document distribué ne contient pas les échelles de salaire.

Le vice-recteur du Campus de Shippagan souligne qu'il n'est pas habituel de distribuer les échelles de salaires au Conseil des gouverneurs.

R : 30-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Cédric Landry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'APSUMAS et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R30

unanime

ADOPTÉE

20.2 ATTUM (Association des techniciennes et techniciens de l'Université de Moncton)

Après les explications par le recteur et vice-chancelier des faits saillants de l'entente, les membres se renseignent par rapport à l'équivalent de 1 % de la masse salariale que l'Université contribuera dans un régime d'assurance santé à savoir si c'est compris dans l'offre salariale et si ce montant est suffisant pour offrir un bon programme. Le recteur et vice-chancelier précise que selon le mandat obtenu du Comité de finance, le 1 % est en deçà de la masse salariale, ce sera un régime à coût partagés également entre employeur et employés. Pour avoir le meilleur programme possible, il y aura un seul régime pour tous les employés de l'Université.

R : 31-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Aubrey Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'ATTUM et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

20.3 **APAPUM (Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton)**

R : 32-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'APAPUM et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R32

unanime

ADOPTÉE

20.4 **AEUM (Association des employés de l'Université de Moncton)**

R : 33-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Christian Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'AEUM et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R33

unanime

ADOPTÉE

20.5 **APPUMAS (Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton à Shippagan)**

Paul Deguire, Daniel Héту et Yves Martin se retirent pour cette partie de la réunion.

Une fois les faits saillants expliqués, les membres s'interrogent sur la charge de 21 crédits pour les professeures et professeurs temporaires ainsi que sur le nombre de professeures et professeurs temporaires et l'impact de ceci sur la qualité de l'enseignement. Aussi, certains se préoccupent du fait qu'il n'y a pas de prévisions pour un régime d'assurance santé pour les professeures et professeurs.

Le vice-recteur du Campus de Shippagan ainsi que le recteur et vice-chancelier soulignent que le nombre de professeures et professeurs temporaires n'est pas très élevé à Shippagan et sont embauchés pour certaines situations temporaires par exemple le remplacement de congés sabbatiques. Ces personnes n'ont pas d'exigence de recherche et de service à la collectivité. Quant à l'assurance santé, l'administration était prête à l'offrir, mais les professeures et professeurs ne l'ont pas demandée. Toutefois, cela n'empêchera pas les professeures et professeurs d'adhérer au régime d'assurance-maladie sauf qu'ils devront contribuer à 100 %.

R : 34-CGV-041204

Yvon Fontaine, appuyé par Cédric Landry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue entre l'APPUMAS et l'Université de Moncton et autorise le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

Vote sur R34

unanime

ADOPTÉE

21. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Voir le Document J, p. 1-6

Aubrey Cormier présente le rapport en l'absence de Jean-Guy Finn, président du Comité de gouvernance.

À la suite de la présentation du rapport, les membres soulèvent les préoccupations suivantes :

21. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE (suite)

- < Qu'arrive-t-il dans le cas des mandats des membres provenant de diverses instances externes au Conseil quand la durée du mandat est moins longue que celle suggérée dans les modifications?
- < Un membre qui a été absent pendant au moins deux ans et qui revient au Conseil, a-t-il droit à un mandat renouvelable?
- < Est-il possible qu'un membre nouvellement nommé puisse accéder immédiatement au Comité exécutif?
- < D'habitude lorsque l'on propose des changements, c'est parce que quelque chose ne va pas dans la situation actuelle; qu'est-ce qui ne va pas?
- < Le document mentionne que le Comité a fait une étude auprès d'autres universités, nous n'avons pas vu les résultats de cette étude; il semble y avoir eu un manque de consultation auprès des membres du Conseil des gouverneurs.
- < En principe, il y a un accord avec le contenu du document sauf qu'il faudrait s'assurer de bien le comprendre.

Monsieur Cormier et le recteur et vice-chancelier apportent les précisions suivantes. La durée suggérée des mandats est établie à trois ans renouvelable une fois. Des individus peuvent être nommés pour une durée de moins de trois ans mais jamais plus de six ans consécutifs. Aussi, il est possible qu'un membre nouvellement nommé puisse accéder immédiatement au Comité exécutif.

Le Comité de gouvernance a été créé par le Conseil des gouverneurs pour étudier le fonctionnement du Conseil et de faire les recommandations qu'il juge appropriées. Le Comité a fait son travail en examinant ce qui se fait ailleurs. Les propositions présentées aujourd'hui se rapprochent de beaucoup à ce qui se passe dans d'autres universités canadiennes. En outre, le Comité vise aussi à ce qu'il y ait un équilibre entre la continuité et le renouveau. Les documents présentant les études faites par la secrétaire générale seront soumis à la prochaine réunion.

R : 35-CGV-041204

Aubrey Cormier, appuyé par Alida Léveillée-Brown, propose :

« Que le Rapport du Comité de gouvernance soit déposé. »

Vote sur R35 unanime ADOPTÉE

Le document sera modifié de manière à présenter les changements sous forme de règlements.

22. NOMINATION - COMITÉ DU CONSEIL

Voir le Document K, p. 1-2

22.1 Comité de placement

R : 36-CGV-040925

Yvon Fontaine, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que le mandat d'Aldoria Cormier soit reconduit pour une période de trois ans. »

Vote sur R36 unanime ADOPTÉE

La décision quant au deuxième poste à pourvoir est reportée à la prochaine réunion.

23. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Voir le Document L, p. 1

Le recteur et vice-chancelier explique les raisons de la proposition. Il souligne que la Politique de placement applicable au Fonds de retraite a été modifiée de façon semblable.

R : 37-CGV-041204

Yves Martin, appuyé par Robert Després, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que la Politique de placement applicable au Fonds de dotation soit modifiée afin d'ajouter une nouvelle catégorie d'actifs, soit les placements alternatifs et que la répartition de cette nouvelle catégorie d'actifs se situe dans l'échelle suivante : Minimum 0 %, Pivot 10 %, Maximum 15 % et que la catégorie Obligation soit réduite selon l'échelle suivante : Minimum 40 %, Pivot 48 %, Maximum 60 %.

Ces modifications changeraient la politique de la manière suivante :

Classes d'actifs	Actuelle en %			Proposée en %		
	Min.	Pivot	Max.	Min.	Pivot	Max.
Valeurs à court terme	0	2	10	0	2	10
Obligations	50	58	70	40	48	60
Actions canadiennes	10	20	30	10	20	30
Actions américaines	5	10	15	5	10	15
Actions internationales	5	10	15	5	10	15
Fonds alternatifs	---	---	---	0	10	15. »

Vote sur R37

unanime

ADOPTÉE

24. RAPPORT ANNUEL 2003-2004

Voir le Document M, p. 1-28

R : 38-CGV-041204

Pauline Banville-Pérusse, appuyée par Marcel Bujold, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport annuel 2003-2004 et que Paul-Émile Benoit soit remercié pour avoir coordonné sa publication. »

Vote sur R38

unanime

ADOPTÉE

25. CHARTE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Le représentant des étudiantes et étudiants du Campus de Moncton annonce que la FÉÉCUM, en collaboration avec les deux autres associations étudiantes, a préparé un document intitulé *Charte des droits et responsabilités des étudiantes et étudiants*. Ce document s'inscrit dans une démarche semblable à celle des autres associations étudiantes à travers le pays. Il précise les droits des étudiantes et étudiants par rapport à la formation universitaire de qualité, à l'information et à la confidentialité, à participer à la vie universitaire, à la propriété intellectuelle, à un environnement de qualité ainsi qu'à des droits lors de situations exceptionnelles. Le document contient aussi une section sur les responsabilités des étudiantes et étudiants. Le représentant mentionne que le document est encore à l'état de document de travail et qu'il faut effectuer des consultations, entre autres, auprès de la direction de l'Université. Il sera présenté pour discussion à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs.

26. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-041029

Aucun.

27. AFFAIRES NOUVELLES

Un membre, au nom du Conseil des gouverneurs, remercie le personnel de l'Université de Moncton qui a réussi à attirer le Championnat national de hockey universitaire à Moncton dans deux ans, soit pour les années 2007 et 2008.

28. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 23 avril à Moncton.

29. CLÔTURE

La séance est levée à 13 h 20.

Contresigné le _____

Jeannot Castonguay, président

Colette Landry Martin, secrétaire générale